

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année académique
2020-2021

Découvrir

Apprendre

Partager

Bref historique, le COV en chiffres	3
La Fondation	4
Membres du Conseil de fondation	5
Fonctionnement et organisation	6
Bilan de l'année académique	7
Rapport pédagogique et artistique	9
Activités artistiques	10
Finances	11
Evolution du nombre d'élèves	12
Répartition des élèves	13
Partenaires et donateurs	14
Perspectives	15

Impressum

Textes : Eric Bieler, Marie-Hélène Piotet, Laure Ferrari

Mise en page : Fabrice Nassisi

Parution : février 2022

BREF HISTORIQUE, LE COV EN CHIFFRES

MORGES

- 1952 Création de l'Ecole de musique de Morges
- 1985 Création de l'Association du Conservatoire de Morges
- 1986 Installation dans les locaux scolaires de Beausobre
- 1993 Création de la Fondation du Conservatoire de Morges et environs

NYON

- 1989 Création du Conservatoire de Musique de Nyon
- 1991 Collaboration entre les Conservatoires de Nyon, Rolle et Gland
- 1993 Fusion des trois Conservatoires qui deviennent le Conservatoire de l'Ouest Vaudois (COV)
- 2000 Déménagement à la villa Thomas à Nyon
- 2001 Fusion entre le COV et le Conservatoire de Morges et environs
Création de la Fondation du Conservatoire de l'Ouest Vaudois
- 2013 Reconnaissance du COV par la FEM, Fondation pour l'Enseignement de la Musique

- 1** directrice
- 5** doyens
(0.75 ETP au total)
- 4** collaboratrices administratives
(2.12 ETP au total)
- 63** professeurs diplômés
- 7** lieux d'enseignement
- 927** élèves en cours individuels
- 685** élèves en cours collectifs
- 23** instruments enseignés
- 9** activités collectives (chœurs, ateliers jazz, orchestres, musique d'ensemble, théâtre, formation théorique, initiation musicale, rythmique)
- 2** programmes d'études
(formation avec solfège, formation sans solfège)
- 3.4** Mio de budget

Etat au 30 juin 2021

LA FONDATION

Le COV, dans sa forme actuelle, date de 2001. Son statut juridique est une fondation de droit privé, sans but lucratif et reconnue d'utilité publique, dont les buts sont :

- dispenser un enseignement musical instrumental et théorique de qualité à des enfants et adultes, en vouant une attention particulière à l'épanouissement de chacun
- favoriser l'apprentissage et la pratique au niveau individuel et collectif dans les domaines de la musique classique, du jazz, de la musique actuelle ainsi que d'autres formes d'expression artistique
- dispenser un enseignement et favoriser la pratique de l'art dramatique
- promouvoir la formation continue
- développer, organiser et participer à des activités culturelles dans les domaines précités
- apporter le soutien nécessaire aux élèves qui peuvent accéder aux certificats de fin d'études non professionnelles délivrés par la FEM (Fondation pour l'enseignement de la musique), ainsi qu'aux concours d'entrée aux classes professionnelles des Hautes Ecoles de Musique
- entretenir des contacts et des collaborations avec d'autres institutions musicales pédagogiques et culturelles en Suisse et à l'étranger.

En veillant à l'équilibre régional, les statuts définissent clairement la composition du Conseil de fondation. Il est constitué actuellement de 13 personnes, dont notamment deux membres proposés par les Municipalités des villes sièges (Morges et Nyon), quatre membres représentant les communes des districts de La Côte et deux membres issus du corps professoral.



MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION



Eric Bieler *

Président

Jean-Claude Glardon *

Vice-président
Municipal, représentant la Ville de Bussigny

Dominique Blanchard *

Trésorier

Ann Roux *

Membre du corps professoral

Sonia Weil *

Membre

Octavio Brodziak

Membre du corps professoral

Annabelle Faure

Membre

Marie-Noëlle Favarger Schmidt

Membre

Fabienne Freymond Cantone

Municipale, représentant la ville de Nyon

Vincent Jaques

Syndic, représentant la ville de Morges

Denys Jaquet

Syndic, représentant la ville de Rolle

Evelyne Lenoble

Représentant la ville d'Aubonne

Isabelle Monney

Municipale, représentant la ville de Gland

FONCTIONNEMENT ET ORGANISATION

L'organe suprême est le **Conseil de fondation**, qui se réunit normalement en mars et en novembre de chaque année. Il définit notamment la stratégie générale, vote le budget, adopte les comptes, fixe le montant des écolages, les conditions générales et la rémunération de tous les employés.

Cinq membres du Conseil de fondation forment le **Bureau**, qui se réunit chaque mois et qui a pour attributions de soutenir la direction dans ses tâches courantes, notamment au niveau de la gestion financière et des ressources humaines. Il engage tous les employés sauf la directrice.

Au niveau opérationnel, la **directrice** assume la responsabilité pédagogique, artistique, financière et administrative de l'institution. Elle participe aux séances du Bureau et du Conseil de fondation avec voix consultative.

Le **Collège des doyens**, est composé de la directrice et des doyens. Il se réunit 4 à 6 fois par année. Ce collège prend des décisions se rapportant à la pédagogie. Il se prononce sur les différents cursus, détermine le calendrier académique, incluant les dates des portes ouvertes, des examens et du palmarès, règle les problèmes de locaux et d'enclassement des élèves.

Direction

Marie-Hélène Piotet

Membres du décanat

Andrea Baggi

Vents

Lorris Sevhonkian

Claviers

Jean-Marc Pillard

Musiques actuelles - pop, rock, jazz

Solenn Grassini Lardeux

Education musicale

Marie-Hélène Piotet ai

Cordes

Initiation musicale

Théâtre

BILAN DE L'ANNÉE ACADÉMIQUE

L'année écoulée restera fortement marquée par le coronavirus, qui a nécessité des facultés de créativité et d'adaptation de la part de notre directrice, de l'administration, des doyens et des professeurs. Pratiquement tous nos projets pédagogiques et artistiques ont été annulés et, malgré cela, notre conservatoire a pu fonctionner à la satisfaction de nos élèves et de leurs parents.

Nous n'avons pas enregistré la baisse d'élèves à laquelle nous nous attendions à la rentrée d'août 2020, Nous constatons même une très légère augmentation générale du nombre d'élèves, de l'ordre d'un pourcent. Une toute petite baisse a été constatée dans les cours collectifs des petits (initiation). Ces chiffres prouvent que l'enseignement musical n'a pas été relégué au second plan par les élèves et leurs parents. Ceci est très encourageant et motivant pour notre corps enseignant et pour la directrice.

Durant l'année académique écoulée, le nombre de professeurs est passé à 65 à 63. Ces postes correspondent à environ 23 ETP. L'effectif administratif est resté stable à 3,12 ETP. La répartition des élèves par lieu et par instrument n'a pas varié non plus. Le piano et le violon restent les instruments les plus enseignés, suivis de la guitare, du violoncelle et de la harpe.

Membres du Conseil de fondation depuis de nombreuses années, Mme Jessica Jaccoud et M. Olivier Feller ont quitté leurs fonctions en novembre 2020, tous deux pour raison de surcharge professionnelle. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos sincères remerciements pour leur engagement et leur participation à notre Conseil. Ils seront remplacés en novembre 2021.

A cause de la rénovation du complexe de Beausobre, nous avons dû déménager provisoirement durant une année au centre-ville de Morges. Cela qui a engendré un surplus de travail considérable et des capacités d'adaptation de la part de l'administration, qui a parfaitement su gérer cette situation. Le retour définitif est prévu en deux étapes, août 2021 dans le bâtiment rénové et en février 2022 dans nos nouveaux locaux.

Au mois de janvier 2021, nos pourparlers en vue d'un rapprochement avec La Syncope ont été interrompus par cette dernière, qui ne souhaitait plus de fusion avec le COV. Nous avons pris note de cette décision avec regret.

Le résultat financier d'exploitation nous a permis de consolider notre fonds de péréquation et, pour la première fois depuis la constitution de la fondation du COV, de verser une prime exceptionnelle à tous nos collaborateurs. Cette prime était également, de la part du Conseil de fondation et de la direction, un signe de reconnaissance pour leur engagement important fourni durant la pandémie.

Même si l'évolution de la situation sanitaire n'est pas encore claire, notre Conservatoire, avec ses fonds propres, est en position favorable pour faire face à l'avenir. Nous avons prouvé cette année que, malgré ces difficultés opérationnelles, notre conservatoire a pu rester fidèle aux valeurs qui sont les siennes soit la transmission d'un savoir basé sur le plaisir, l'exigence et la qualité. Nous pouvons donc envisager ces prochaines années sereinement.

Pour terminer, nos sincères remerciements vont à tous les acteurs de notre succès, en particulier à notre directrice Marie-Hélène Piotet pour sa parfaite gestion de la crise sanitaire et qui a assuré la poursuite de l'enseignement avec toutes les contraintes et directives à satisfaire et à mettre en place. A cela, s'ajoutait les surcharges de travail liées au déménagement provisoire à Morges et au projet de CCT. Elle a parfaitement su motiver les professeurs et expliquer la situation aux élèves et à leurs parents. Des remerciements vont aussi à l'ensemble du corps professoral, aux doyens, aux membres de l'équipe administrative. Enfin, nous associons à ces remerciements nos fidèles sponsors, mécènes et donateurs, la FEM, les autorités politiques communales et cantonales pour leur soutien financier à notre fondation et à l'enseignement de la musique.

CO|V CONSERVATOIRE
DE L'OUEST VAUDOIS

CONCERT DE PRINTEMPS live et streaming

Nyon – Villa Thomas
Route de Genève 4

Dimanche 6 juin, 17h

1685-2021

LA GUITARE CLASSIQUE

SUR 3^{1/2} SIECLES

Pierre Willimann, guitare

Sur réservations:

021 802 43 93

info.nyon@cov-vd.ch

Prix: 20.- / 15.- / 10.-

www.covaud.ch



RAPPORT PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

L'année académique 2020-2021 a été soumise aux règles de la crise sanitaire pour l'enseignement et les activités artistiques. Ainsi, les ensembles à vent et la chorale ont particulièrement souffert d'une interruption de plusieurs mois de répétitions. Les activités ont pu reprendre peu à peu au printemps 2021 avec des jauges restreintes qui se sont progressivement annulées à la fin de l'année. Le Conservatoire a dû aussi s'adapter à la configuration des locaux provisoires au Bluard à Morges, dans l'attente de la fin des travaux sur le site de Beausobre.

- Durant toute l'année académique, la vie du Conservatoire aura été rythmée par les mesures sanitaires. Heureusement l'enseignement s'est maintenu en présentiel. Les auditions et activités avec public se sont tenues sans public jusqu'au mois de mai 2021.
- Les Portes Ouvertes se sont aussi tenues virtuellement. Les secrétariats et professeurs ont aussi interagi pour accueillir des élèves potentiels le temps d'un cours.
- Le Palmarès s'est tenu par vidéo différée. Les prix et mentions ont été attribués et remis hors cérémonie aux lauréats.
- Un concours *Musi'COV* a été organisé au mois de mai pour stimuler la créativité des candidats à l'interne.
- La musique d'ensemble a progressé malgré tout en 20-21 pour les ensembles COV Orchestra et Divertimento. Deux sessions de travail ont été mises sur pied. Les élèves se sont inscrits avec enthousiasme.
- Une formation continue sur la gestion du trac a été dispensées mais n'a pas vu son achèvement en raison aussi de la pandémie.
- Un stage de piano à 4, 6, 8 mains et de découverte de la musique improvisée et contemporaine s'est tenu le premier week-end de juillet.
- Le stage d'été s'est déroulé en août à Nyon et l'orchestre du stage a terminé cette semaine de travail intensif par un magnifique concert sur la place des Marronniers le vendredi 21 août.
- Concerts 2021 : Les concerts du Conservatoire ont repris en mai 2021 selon les normes sanitaires. En automne, la saison a proposé plusieurs concerts de suite afin de reprogrammer les concerts annulés au printemps.

Perspectives pédagogiques rentrée 2021-2022

- Poly 'sons le cours de troisième année d'initiation est devenu le cours Poly 'sons. Les enfants découvrent les premiers apprentissages instruments par la percussion, le xylophone, l'ocarina et le ukulélé.
- Le Parcours Découverte de 5-6 instruments pendant l'année a été développé sur les deux sites de Morges et Bussigny.
- Art 'Show, un cours de perfectionnement de chant axé sur le coaching vocal et scénique a été créé.
- MAO, un atelier de musique assistée sur ordinateur a été aussi mis sur pied.

Perspectives 2022

- Le déménagement de l'administration et de certains cours dans le nouveau bâtiment de Beausobre.
- Le développement du site du COV à Morges dans l'axe du nouveau pôle culturel de Beausobre en collaboration avec les acteurs culturels de la ville, du théâtre et des écoles.
- Les activités artistiques devraient reprendre en 2021-2022, avec, en particulier, la nouvelle saison de concerts à Nyon *Youth*. Divers projets pour nos élèves devraient être réalisés tels qu'un projet de concert en solistes avec l'orchestre Da Capo, les Portes Ouvertes en mai 2022, le *WE'COV* - weekend musical - en mai 2022, avec une collaboration entre autres avec le conservatoire de Vertou près de Nantes en France, dont la ville est jumelée avec Morges.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Stage d'été 2019 – ANNULÉ

Du lundi 19 août au dimanche 23 août 2020, Villas Thomas et Niedermeyer à Nyon
Musique d'ensemble et orchestre
Concert final le dimanche 23 août au festival off des Variations Musicales à Tannay

Concert COV-Orchestra et Vent d'Ouest

Samedi 3 octobre 2020, Salle municipale de Bussigny

Fête de Noël – ANNULÉE

Mercredi 6 décembre 2020, à Nyon et Morges,
Participation du Chœur En'Chanté, des petits orchestres à cordes et des classes d'instruments

Portes ouvertes

Mur virtuel de présentations de nos instruments et de nos cours par le biais de vidéos

Concours Musi'COV

Samedi 8 et dimanche 9 mai 2021, Villas Thomas et Niedermeyer à Nyon

Audition des classes de la section musiques actuelles – pop, rock, jazz – ANNULÉE

Mercredi 16 juin 2021, Salle communale de Nyon

Spectacles des classes de la section théâtre – ANNULÉS

Vendredi 18, samedi 19 et dimanche 20 juin 2021, Salle communale de Nyon

Assermentation des Autorités de la Ville de Nyon

Lundi 21 juin 2021, Théâtre de Marens à Nyon
Participation d'élèves du COV

Palmarès 2021

Captations musicales de nos lauréats et mise sur pied d'une cérémonie en streaming

Stage de perfectionnement – « Le piano en main-s »

Samedi 3, dimanche 4 et lundi 5 juillet 2021, Collège du Bluard à Morges

CONCERTS COV – SAISONS 2020 & 2021

Musiques d'Europe de l'Est et Jazz Manouche

Vendredi 25 septembre 2020, Villa Thomas à Nyon
Quatuor Balkalé

Mendelssohn, citoyen du monde

Dimanche 1er novembre 2020, Villa Thomas à Nyon
Christian Chamorel, piano

Le Jardin En'Chanté de la flûte de pan

Dimanche 9 mai 2021, Villa Thomas à Nyon
Sophie Tirabosco, chant et Michel Tirabosco, flûte de pan

En raison de la crise sanitaire du covid-19, de nombreux événements et manifestations culturels de l'année académique 2020-2021 organisés par le COV ont malheureusement été annulés.



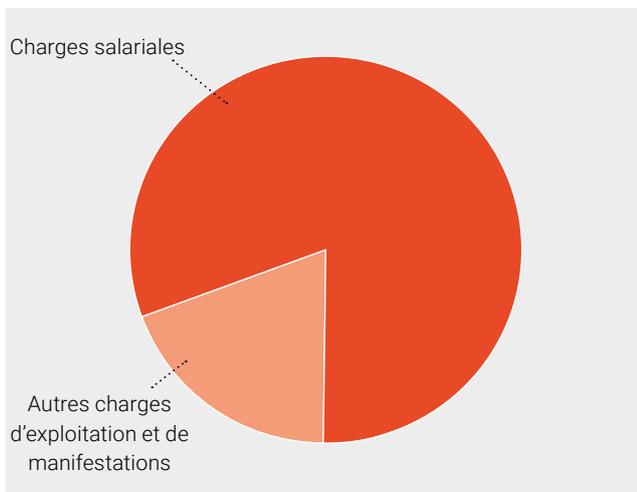
FINANCES

Comptes de profits et pertes

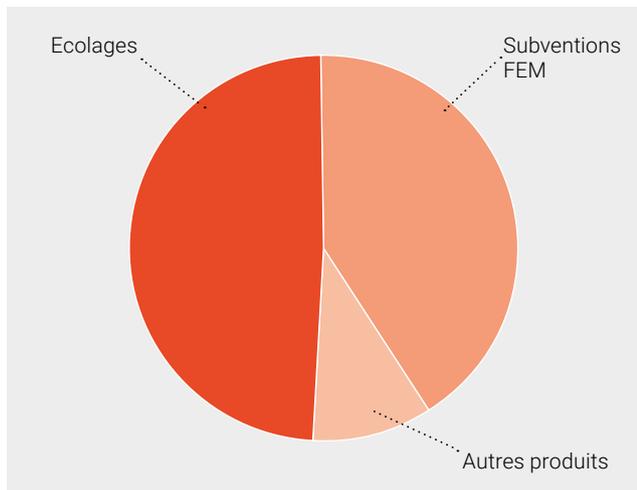
	2017	2018	2019	2020
Produits	3'225'315	3'455'412	3'578'992	3'547'755
Charges	3'108'111	3'172'477	3'448'047	3'387'195
Résultat de l'exercice	117'204	282'935	130'945	160'560

Chiffres basés sur les années civiles

RÉPARTITION DES CHARGES EN 2020

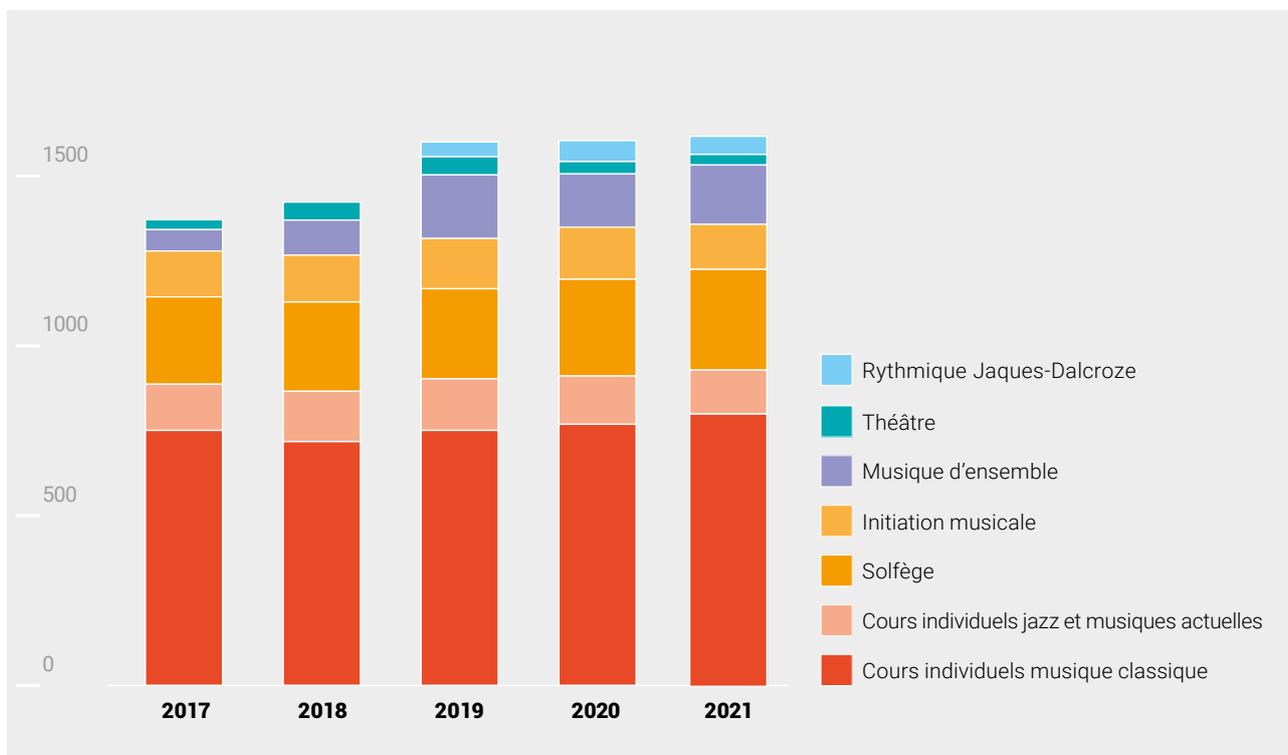


RÉPARTITION DES PRODUITS EN 2020



EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉLÈVES

EVOLUTION DU NOMBRE D'INSCRIPTIONS PAR TYPE DE COURS

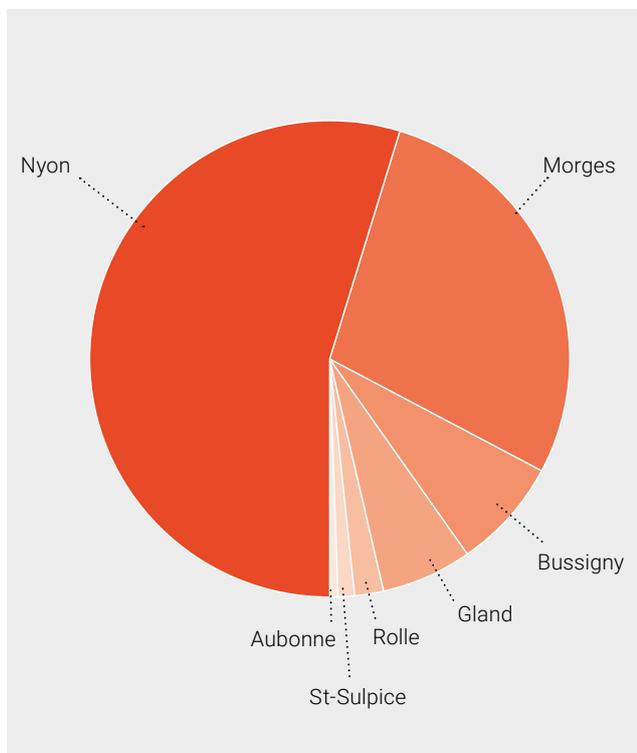


Situation au 30 juin de chaque année

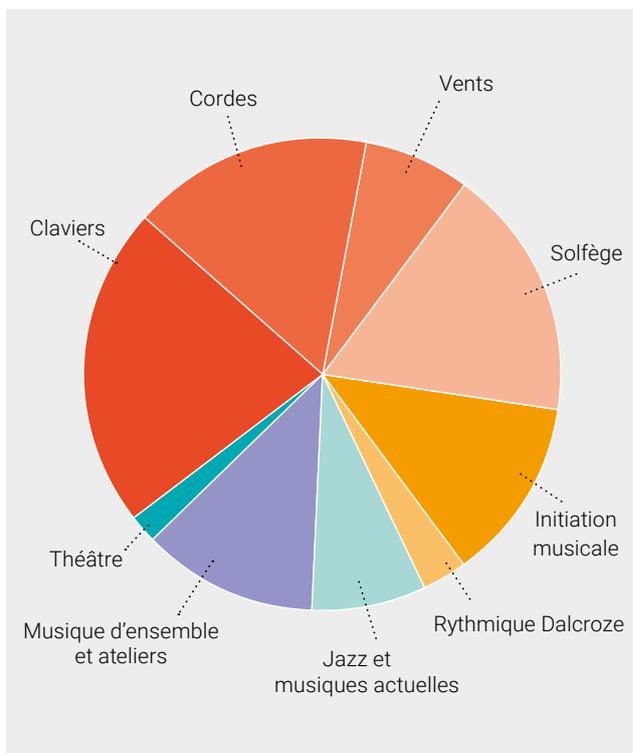


REPARTITION DES ÉLÈVES

LIEUX D'ENSEIGNEMENT



ACTIVITÉS



Situation au 15 mars 2021



PARTENAIRES ET DONATEURS

Nous adressons de chaleureux remerciements à tous nos mécènes, sponsors, amis et partenaires qui se sont engagés à nos côtés pour le développement de nos activités, pour la jeunesse et pour la musique.

Institutions et fondations

Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM)
Loterie Romande
Fondation Juchum
Fondation Zdenek et Michaela Bakala
Rotary Club de Nyon
Fondation Equileo
Fondation Goblet
Fondation Accentus
Association Paderewski

Donateurs privés

Vector Gestion SA à Nyon
Joceline Bachelard

Pouvoirs publics

Ville de Nyon
Ville de Morges
Ville de Gland
Ville de Bussigny
Commune de Rolle
Commune d'Aubonne
Commune de Prangins
Commune de St-Prex

Sponsors et partenaires

Boullard Musique SA à Morges
Caisse d'Epargne d'Aubonne
CRF, Fiduciaire et Conseils SA à Nyon
David Kind, Vigneron, Domaine de Terre-Neuve à St-Prex
Gonthier & Schneeberger, courtiers en assurances à Lausanne
Hug Musique Steinway Hall Suisse Romande
Journal La Côte
Journal de Morges
Lyneline, Cosmétiques naturels
Mercedes-Benz, Groupe Chevalley, Garage de Nyon
Portier & Gaudin SA, Magasin de musique à Cossonay

PERSPECTIVES

Comme l'année précédente, le Covid ne nous a malheureusement pas permis de réaliser tous nos objectifs durant l'année écoulée, surtout dans le domaine artistique. Certains d'entre eux seront à nouveau reportés d'une année, si l'évolution de la pandémie nous le permet.

Très occupés par la gestion du quotidien au vu des circonstances, nous n'avons pas pu consacrer du temps pour réfléchir à une vision à moyen et long terme de l'avenir. Nous avons également repoussé à 2022 nos réflexions sur notre mission et nos valeurs, afin de définir les enjeux et les objectifs de notre conservatoire.

L'actualité récente nous a alerté sur la fragilité de la sécurité de nos données informatiques et sur la paralysie que notre administration pourrait affronter en cas de cyberattaque. Une analyse de notre système informatique va être entreprise rapidement et des mesures seront mises en place si nécessaire, avec probablement une charte informatique pour nos collaboratrices administratives.

Même si nous sommes convaincus que le bouche-à-oreille est le meilleur vecteur publicitaire, nous avons besoin, pour le maintien de nos effectifs, de faire continuellement de la publicité. Or, celle-ci évolue rapidement et nous devons nous adapter aux nouveaux supports et moyens de diffusion.

La révision du manuel d'organisation et de fonctionnement de notre gouvernance et la finalisation d'un cahier des charges des professeurs seront terminés en 2022. Nous allons également étudier la possibilité de participer au nouveau système de gestion de qualité, *Quarte open label*, développé par l'Association suisse des écoles de musique, pouvant amener à une certification ISO 9001.

Notre directrice va continuer à s'investir avec ses collègues directeurs d'écoles de musique de l'AVCEM, dont elle est vice-présidente, pour essayer de faire enfin aboutir une CCT pour les professeurs des conservatoires et écoles de musique du canton, certifiées par la FEM.

Ces cinq dernières années, le nombre de nos activités a augmenté de 15,6 % et nous avons, malgré pratiquement deux ans de Covid, obtenus des résultats financiers excellents nous permettant d'avoir de solides réserves. Si on ajoute à cela l'état stable de nos effectifs d'élèves, la confiance que les parents nous portent, le dynamisme de notre directrice, l'engagement de notre administration et la créativité des enseignants, il n'y a aucune de raison de douter de l'avenir de notre conservatoire.



Case Postale 217
1110 Morges 1
021 802 43 93
administration.morges@cov-vd.ch

Marie-Hélène Piotet
Directrice
021 802 43 93
direction@cov-vd.ch

Eric Bieler
Président du Conseil de fondation
079 694 09 93
presidence@cov-vd.ch

